



Intervention sur le harcèlement

publié le 20/12/2019

Le mardi 17 décembre, un monsieur de la MAE est venu nous parler du harcèlement. Cette intervention concernait tous les élèves de 6ème et quelques élèves d'ULIS.

Il existe trois formes de harcèlement :

- ▶ le harcèlement sexuel
- ▶ le harcèlement physique
- ▶ le harcèlement sur les réseaux sociaux.

Le harcèlement d'intimité : c'est l'obligation de faire des bisous, ... Il a également parler du racket.

Le harcèlement, c'est faire du mal à quelqu'un, l'obliger à faire des choses qu'il ne veut pas (faire) mais il faut que cela se répète plusieurs fois.

Ce n'est pas bien et le harceleur peut avoir des problèmes : il peut aller au tribunal et être condamné.

La victime doit toujours en parler à quelqu'un pour être aidée et pour que le harceleur soit arrêté.

Il y a un numéro de téléphone pour aider les victimes :

0800 200 000

on peut appeler ce numéro 24 heures sur 24.

On a regardé des vidéos avec des mises en scène pour comprendre ce qu'est le harcèlement.

Noémie, Enzo, Wesley, Lucie (dispositif ULIS)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.